



**UFR Lettres, Sciences du Langage et Arts**

**Année 2019-2020**

**PARCOURS DE LICENCE  
SCIENCES  
DU LANGAGE  
(Licence 2)**

**UFR Lettres, Sciences du Langage et Arts**  
Département des Sciences du Langage  
5 avenue Pierre Mendès-France  
69676 Bron Cedex

site internet : <http://lesla.univ-lyon2.fr>  
rubrique « sciences du langage / fle »

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## Responsables

Direction du Département : Mr. Denis VIGIER  
[Denis.Vigier@univ-lyon2.fr](mailto:Denis.Vigier@univ-lyon2.fr)

Responsable du portail 5  
langages et communication : Mme Odile LE GUERN  
[Odile.Leguern@univ-lyon2.fr](mailto:Odile.Leguern@univ-lyon2.fr)

Responsable de la 2<sup>ème</sup> année : Mr. Bruno MARTINIE  
[Bruno.Martinie@univ-lyon2.fr](mailto:Bruno.Martinie@univ-lyon2.fr)

Responsables de la 3<sup>ème</sup> année : Mme Anna GHIMENTON  
[Anna.Ghimenton@univ-lyon2.fr](mailto:Anna.Ghimenton@univ-lyon2.fr)

Mr. Michel BERT  
[Michel.Bert@univ-lyon2.fr](mailto:Michel.Bert@univ-lyon2.fr)

**N.B. Contacter** prioritairement le/la responsable d'année. Si la question est d'ordre plus général, celui-ci/celle-ci fera remonter la question au responsable du parcours ou au directeur du Département.

# Secrétariats

## **Secrétariat portail 5 langages et communication :**

Correspondant : Mme Florence CELLIER  
[Florence.Cellier@univ-lyon2.fr](mailto:Florence.Cellier@univ-lyon2.fr)

N° de téléphone : 04 78 77 26 20  
Bureau : **B 108 – 1<sup>er</sup> étage du bâtiment B (campus Porte des Alpes)**

### Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi – mardi - jeudi : de 13h30 à 16h30  
Mercredi - vendredi : de 9h00 à 12h00

## **Secrétariat 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année du parcours de Licence :**

Correspondant : Mme Marie-Danielle DESRAYAUD  
[Marie-Danielle.Desrayaud@univ-lyon2.fr](mailto:Marie-Danielle.Desrayaud@univ-lyon2.fr)

N° de téléphone : 04 78 77 24 73  
Bureau : **B 106 – 1<sup>er</sup> étage du bâtiment B (campus Porte des Alpes)**

### Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi au jeudi : de 13h30 à 16h30  
Vendredi : de 9h00 à 12h00

## ***Adresse postale :***

UFR LESLA – Université Lyon 2  
Département Sciences Du Langage (SDL)  
5 avenue Pierre Mendès-France  
69676 BRON Cedex

## **Règlement général de Scolarité Licence 2016-2020**

**Adopté à la CFVU du 18 mars 2016**

**Modifié à la CFVU du 16 décembre 2016**

**Modifié à la CFVU du 15 juin 2018**

### **I – DISPOSITIONS GENERALES**

Les études conduisant au grade de Licence sont organisées en 6 semestres et coordonnées en unités d'enseignements (UE) capitalisables qui constituent un regroupement cohérent d'enseignements ou d'activités nommés Eléments Pédagogiques (EP). Des crédits européens (ECTS) sont affectés aux différents UE et EP.

#### **Article 1er : organisation générale des parcours de Licence**

La 1<sup>ère</sup> année de licence (semestres 1 et 2) forme un portail composé de plusieurs disciplines. L'étudiant s'inscrit dans un portail ; cette inscription administrative est unique et annuelle.

A partir du semestre 3, l'inscription se fait annuellement et par mention. Une double inscription est possible en distinguant l'inscription principale de l'inscription secondaire. Dans ce cas, l'UE transversale est validée dans la mention où l'étudiant est inscrit à titre principal. L'université ne garantit pas la compatibilité des enseignements, ni des examens. L'étudiant devra privilégier la validation de sa licence principale et ne pourra prétendre à aucun aménagement de son emploi du temps, ni à aucune session d'examen supplémentaire.

L'inscription administrative est considérée régulière suite à l'édition du certificat de scolarité (qui intervient après paiement des frais d'inscription et production des pièces justificatives).

#### **Article 2 : validation du parcours de formation**

Les semestres, les unités d'enseignement et les éléments pédagogiques validés (par une moyenne supérieure ou égale à 10/20) sont définitivement acquis et capitalisables *conformément à l'art. 13 de l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2011 relatif à la Licence.*

La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des UE composant ce semestre. La compensation annuelle entre les deux semestres de l'année d'étude est obligatoire *conformément à l'article 16 de l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2011 relatif à la Licence.*

#### **Semestre :**

Un semestre est définitivement validé :

- par capitalisation, lorsque la note obtenue est supérieure ou égale à 10/20.
- par compensation entre UE, lorsqu'une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 entre les moyennes obtenues pour chacune des UE affectée de son coefficient respectif a été atteinte. Quand une ou plusieurs UE ont été validées antérieurement (capitalisation, validation d'acquis), la moyenne est calculée sur l'ensemble des UE, celles antérieurement acquises et celles nouvellement acquises pour le semestre considéré. Une UE acquise par équivalence entre dans le système de compensation à hauteur de la note attribuée par la commission pédagogique (10/20 par défaut).

Un semestre validé vaut 30 crédits européens.

#### **Unités d'enseignement (UE) :**

Une UE est définitivement validée :

- par capitalisation, lorsque chacun des EP la constituant a été validé,
- par compensation entre EP, sans note éliminatoire, lorsque la moyenne générale est supérieure ou égale à 10/20.

Dans le cas où un semestre n'est pas validé, l'enregistrement des crédits européens correspondants à chaque UE capitalisée est néanmoins effectué.

**Elément pédagogique (EP) :**

Un élément pédagogique (EP) est définitivement acquis dès lors que la note obtenue par l'étudiant est supérieure ou égale à 10/20. Il donne droit à des ECTS.

**Modalité de contrôle des connaissances (MCC) :**

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées, soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par les deux modes de contrôle combinés.

Le contrôle continu est organisé durant les semestres d'enseignement. Il est constitué d'épreuves dont l'organisation et la fréquence sont laissées à la libre appréciation de l'enseignant et précisées en début d'année (avec un minimum de 2 évaluations). Il ne fait pas nécessairement l'objet de convocation et n'est pas inscrit dans le calendrier des examens. L'assiduité est obligatoire, elle fait partie intégrante de l'évaluation.

Les épreuves prévues en contrôle terminal se déroulent pendant la session d'examen inscrite au calendrier universitaire.

Les modalités de contrôle des connaissances doivent être communiquées aux étudiants dans le mois qui suit le début des cours.

Enseignements diffusés en ligne : règles à respecter

Certains enseignements sont diffusés sur les sites et services en ligne de l'Université Lumière Lyon2 hébergés sur le domaine univ-lyon2.fr. Les droits d'utilisation des enseignements en ligne sont régis par les termes de la licence *creative commons* « Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale – Pas de Modification ». Cette licence permet aux étudiants de partager, reproduire, distribuer et communiquer les contenus à condition de ne pas les modifier, de ne pas les utiliser à des fins commerciales et de citer leurs auteurs.

**Article 3 : absences, assiduité (article modifié par la CFVU du 16/12/2016)**

L'assiduité est obligatoire, y compris pour les enseignements dispensés en ligne.

La présence en TD doit être vérifiée et formalisée par l'enseignant.e. Toute absence devra faire l'objet d'un document, indiquant son motif légitime\*, communiqué à l'enseignant.e et/ou au secrétariat.

Tout.e étudiant.e non dispensé.e d'assiduité à cet enseignement, est déclaré.e **ABI** à la première session d'examen, dès la 2ème absence constatée et injustifiée dans un TD. L'étudiant.e pourra se présenter à l'examen de 2° session.

**En cas d'absence à l'examen terminal ou aux épreuves de contrôle continu :**

1/ Si l'EP est validé par un examen terminal\*\* :

L'absence se traduit par la saisie d'une absence dans l'application de gestion. L'indication saisie au résultat varie selon que l'absence a été justifiée et formalisée par un document administratif communiqué au secrétariat dans un délai de 8 jours à partir du 1er jour d'absence. Un **ABJ** sera alors saisi pour une absence justifiée et un **ABI** pour une absence injustifiée.

2/ Si l'EP est validé par un contrôle continu\*\* :

Dans le cadre du contrôle continu, toute absence injustifiée à une des épreuves de contrôle continu entraîne l'absence de note (ABI) pour cette épreuve.

En revanche, en cas d'absence justifiée, il appartient au responsable de l'élément pédagogique de déterminer la manière dont cette absence est prise en compte.

Si les absences concernent l'ensemble des épreuves de CC, les mêmes indications que pour un examen terminal (ABJ ou ABI) seront portées au résultat de cet enseignement.

Rappel : l'étudiant.e ne peut être exclu d'un TD en raison de ses absences.

Néanmoins, en cas de défaillance constatée à un EP (élément pédagogique ou enseignement) en fin de session, le jury aura la possibilité de permettre le calcul de la compensation à l'UE en mettant zéro à l'EP concerné.

\*Les motifs réputés légitimes sont : l'absence pour maladie, l'absence pour participation à une compétition sportive universitaire, l'absence en raison d'un évènement exceptionnel et non prévisible, ou d'un empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, les autres motifs seront appréciés par l'enseignant.e et l'autorité administrative.

**\*\* Contrôle continu ou CC** : il se déroule pendant les séances d'enseignement, doit comporter plusieurs épreuves ou évaluations, et peut être combiné avec une épreuve d'examen terminal. Les étudiant.es dispensé.es d'assiduité, les étudiant.es qui ont eu plus de deux absences en TD, sur décision de l'enseignant.e, ne peuvent plus être évalué.es de cette façon.

**Examen Terminal ou ET** : il se déroule pendant la session d'examen prévue au calendrier universitaire, il peut concerner les étudiant.es dispensé.es d'assiduité, tou.tes les étudiant.es de cet enseignement dès lors qu'il s'agisse d'un seul examen, ou d'une combinaison avec le CC.

#### **Article 4 : conseil de perfectionnement**

Des conseils de perfectionnement réunissant des représentants des enseignants-chercheurs, des enseignants, des personnels BIATSS, des étudiants et du monde professionnel sont mis en place. Ils sont chargés de mettre en place un ou des dispositifs d'évaluation (voir cadre national des formations, arrêté du 22 janvier 2014, article 5).

#### **Article 5 : la césure**

La circulaire n° 2015-122 du 22 juillet 2015 instaure une possibilité de césure au cours du cursus de l'étudiant à l'université.

Le dispositif et la procédure règlementant la demande de césure sont décrits en annexe 3 et ont été validés par la CFVU du 12 février 2016.

## **II - LES EXAMENS ET LES JURYS**

### **Article 1er : sessions d'examen**

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées pour chaque semestre.

La première session est organisée prioritairement en contrôle continu. La notation de contrôle continu est le résultat d'épreuves de natures diverses (interrogations écrites ou orales, épreuves écrites communes effectuées pendant les semaines de cours, etc...), avec un minimum de deux notes attribuées, et évaluées sur l'ensemble du semestre.

Les épreuves terminales se déroulent sous forme d'épreuves écrites et/ou orales, pendant la session d'examen prévue au calendrier universitaire, et conformément aux Modalités de Contrôle des Connaissances votées en début de chaque année universitaire. Les épreuves écrites du contrôle terminal sont prévues avec des copies anonymées.

La seconde session se déroule sous forme d'épreuves écrites anonymes ou orales. L'accès à la seconde session ne peut être refusé en cas d'absence à la première session.

En cas d'échec à la première session et de non validation d'une UE, l'étudiant ne peut repasser à la seconde session du même semestre que les éléments pédagogiques pour lesquels il n'a pas obtenu la moyenne. Les notes supérieures ou égales à la moyenne sont conservées pour la deuxième session.

Pour les UE non validées à la première session, les étudiants ont le choix de se présenter ou non à la deuxième session pour les éléments pédagogiques pour lesquels ils n'ont pas obtenu la moyenne.

En cas de non présentation à la deuxième session, la note de l'élément pédagogique obtenue en première session est automatiquement prise en compte. En cas de présentation à la deuxième session, la meilleure des deux notes est retenue pour la délibération de jury.

## **Article 2 : le jury**

L'équipe pédagogique en charge d'une UE valide les notes attribuées au titre de la session considérée. La moyenne obtenue entre dans le calcul de la compensation semestrielle affectée d'un coefficient égal au nombre de crédits qui lui sont attachés.

Le Président du jury, son suppléant et les membres du jury sont nommés par arrêté du Président de l'université.

*Art. 18 de l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2011 relatif à la licence :*

*« Leur composition comprend au moins une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation parmi lesquels le président du jury est nommé, ainsi que des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement ».*

L'arrêté fait l'objet d'un affichage avant le commencement des épreuves.

## **Article 3 : validation de parcours**

A l'issue d'une session d'examens et pour chaque mention des domaines de Licence, le doyen ou le directeur de la composante de rattachement, par délégation du Président de l'Université, est chargé au vu des décisions de jury :

- d'arrêter la liste des étudiants admis aux différents semestres,
- d'arrêter la liste des étudiants admis à s'inscrire en année supérieure,
- d'arrêter la liste des étudiants ayant obtenu le diplôme.

## **Article 4 : progression dans le parcours Licence, statut d'AJAC (AJourné Autorisé à Composer)**

- Tout étudiant qui n'aurait pas validé son année universitaire en L1 (Portail) peut être autorisé par le jury à continuer dans l'année supérieure (soit en L2), s'il a acquis sur les 2 semestres de ladite année universitaire au moins 48 ECTS (soit 8 UE sur 10). En conséquence, il devra valider l'année suivante en priorité les UE manquantes de L1.

- Tout étudiant qui n'aurait pas validé sa 2<sup>e</sup> année de licence (L2), peut être autorisé par le jury à continuer dans l'année supérieure (soit en L3), s'il a acquis sur la dite année 50 ECTS (soit 10 UE sur 12). En conséquence, il devra valider l'année suivante les UE manquantes de L2 en priorité. L'étudiant ne peut prétendre à cette décision s'il n'a pas validé les 60 ECTS de 1<sup>ère</sup> année.

## **Article 5 : délivrance du diplôme**

La Licence est délivrée lorsque l'étudiant a validé les 180 crédits européens de Licence.

Le DEUG peut être obtenu sur demande dès lors que l'étudiant a validé les 120 ECTS des semestres 1 à 4.

## **Article 6 : Mention de Licence**

Les résultats globaux des semestres 5 et 6 donnent lieu à une mention en fonction de la moyenne des notes obtenues à ces semestres :

- à partir de 16 : mention très bien
- à partir de 14 : mention bien
- à partir de 12 : mention assez-bien

### III - LE RÉGIME SPÉCIAL D'ETUDES (RSE)

Le régime spécial d'études prévoit l'aménagement des emplois du temps. Si un aménagement n'est pas possible, la dispense d'assiduité (totale ou partielle) est proposée, sur demande aux étudiants, notamment ceux :

- exerçant une activité professionnelle (au moins de 17,5H/semaine)
- chargés de famille ;
- assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante (élus des conseils de l'établissement, élus nationaux, membres des organisations étudiantes engagés dans des fonctions à responsabilités, élus au CROUS, ... ) ;
- handicapés (cf. annexe II) ;
- bénéficiant du statut de sportif de haut niveau, musicien de haut niveau, ou inscrits dans la classe danse-études du Pôle universitaire lyonnais.

Les étudiants bénéficiant d'une dispense d'assiduité reçoivent, par courrier et/ou par mail une convocation aux épreuves des examens pour chacune des deux sessions.

#### Précisions quant à la dispense d'assiduité

La dispense d'assiduité est une modalité du régime spécial d'étude.

Les étudiants concernés par une dispense d'assiduité doivent impérativement établir une demande par semestre auprès de leur service de scolarité au plus tard à la fin de la troisième semaine de cours du semestre concerné (ou du 1er semestre pour les demandes de dispense totale). L'imprimé de demande de dispense d'assiduité est à retirer auprès du secrétariat de scolarité ou à télécharger sur le site web de l'UFR.

Pour les étudiants dispensés d'assiduité, le contrôle des connaissances est organisé en examen terminal.

Les étudiants dispensés d'assiduité ne peuvent en aucun cas passer les épreuves de contrôle continu pour lesquelles la dispense d'assiduité a été demandée.

La dispense d'assiduité ne concerne que les travaux dirigés et non les cours magistraux. La composante de rattachement est compétente, pour ce qui la concerne, afin d'accorder cette dispense.

Pour l'UE transversale, le Centre de langue (CDL) est compétent pour la demande dans l'EP langue, l'Institut de la communication (ICOM) est compétent pour les TIC.

L'UFR de rattachement est seule compétente dans le cas d'une demande de dispense d'assiduité totale, mais doit en informer le CDL et l'ICOM pour les EP les concernant.

**AVIS**  
**À tou-te-s les étudiant-e-s de Sciences du Langage**  
**(quelle que soit l'année d'inscription dans le cursus)**

La rédaction de textes (copies, dossiers, mémoires...) obéit à des règles que tou-te-s les étudiant-e-s sont censé-e-s connaître et appliquer. Certaines fautes élémentaires sont considérées comme inadmissibles dans les Collèges et les Lycées. Elles le restent à l'Université et sont incompatibles avec l'obtention d'un quelconque diplôme. Elles sont en outre discriminatoires dans tous les concours. Il est donc dans l'intérêt de tous d'y remédier, ce à quoi un minimum d'attention devrait suffire.

Voici quelques fautes récurrentes et inacceptables :

- signes de ponctuation en début de ligne (virgules, etc.) ;
- absence d'accents sur les lettres qui en prennent ou accentuations indues ;
- apostrophes en fin de ligne (qu', d', l', s', c', ...)
- coupes de mots en milieu de syllabe ;
- fautes d'orthographe concernant les noms propres des auteurs figurant dans la bibliographie, les concepts linguistiques inscrits au programme, ainsi que tous les mots figurant dans le libellé des sujets ;
- fautes d'accord répétées en genre et en nombre ;
- confusions entre les verbes être et avoir, entre les infinitifs et les participes passés, entre a et à, ce et se, etc. ;
- absence de phrases.

**Tout cela témoigne d'une rédaction non surveillée et doit pouvoir être facilement évité.**

À l'expérience, il apparaît également utile de préciser que sur le plan du contenu :

- les contradictions au sein d'un même texte sont d'un effet déplorable, ainsi que les absurdités et l'agglomération non explicitée de concepts sans rapport les uns avec les autres ;
- les réponses doivent avoir un rapport avec la question posée, et ce, dans leur intégralité ;
- enfin il est souhaitable de porter une attention particulière aux connecteurs (donc, en effet, car...) qui sont indispensables au suivi du discours, mais dont l'emploi à mauvais escient nuit gravement au sens.

La notation tiendra compte du respect de ces consignes dont aucune discipline universitaire ne saurait admettre la transgression, et tout spécialement les Sciences du Langage où de telles fautes témoignent à elles seules d'une incompetence à dire quoi que ce soit en la matière.

Dorénavant à partir de dix fautes, trois points seront systématiquement retirés à la note obtenue (décision prise à l'unanimité des présents lors de la réunion de département du 17 mars 2004).

## 2<sup>ème</sup> Année de Sciences du Langage

### Tableau des enseignements proposés

<b>SEMESTRE 3 (SEPTEMBRE → DECEMBRE = 12 semaines)</b>			
ENSEIGNEMENTS	CM	TD	Crédits ECTS
<b><i>UE LINGUISTIQUE GENERALE (2DCLUEA3)</i></b>			<b>5</b>
Linguistique Générale (description des langues)	21 h		
Linguistique Générale		21 h	
<b><i>UE LINGUISTIQUE FRANCAISE DES TEXTES (2DCLUEB3)</i></b>			<b>5</b>
Linguistique Textuelle	21 h		
Linguistique Française		21 h	
<b><i>UE SEMANTIQUE ET SEMIOTIQUE (2DCLUEC3)</i></b>			<b>5</b>
Sémantique et Discours	21 h		
Sémiotique		21 h	
<b><i>UE PSYCHOLINGUISTIQUE (2DCLUED3)</i></b>			<b>5</b>
Psycholinguistique	21 h		
Psycholinguistique		21 h	
<b><i>UE SCIENCES DU LANGAGE ET ENSEIGNEMENT (2DCLUEE3)</i></b>			<b>5</b>
Lire-Ecrire (Mutualisé L3 Lettres Modernes)	21 h		
Linguistique Française-FLM (Mutualisé L3 Lettres Modernes)		21 h	
<b><i>UE TRANSVERSALE 3 (2DCLUET3)</i></b>			<b>5</b>
<b>Langue transversale obligatoire au choix</b>			
Anglais - Allemand - Italien - Espagnol - Catalan Portugais - Arabe - Chinois - Russe - Suédois			
* FLE : Français Langue Etrangère (uniquement pour les étudiants non francophones)		21 h	
** INTERCOMPREHENSION : L'intercompréhension permet d'apprendre à comprendre les différentes langues romanes simultanément et de communiquer avec les étudiants étrangers en s'exprimant chacun dans sa langue maternelle			
TIC	10,30 h		
TIC (		7 h	
<b>Etudiant en mobilité : chaque enseignement pédagogique (EP) validé donne</b>			<b>5</b>

## 2<sup>ème</sup> Année de Licence de Sciences du Langage

### Tableau des enseignements proposés

SEMESTRE 4 (JANVIER → AVRIL = 12 semaines)			
ENSEIGNEMENTS	CM	TD	Crédits ECTS
<b>UE LINGUISTIQUE GENERALE (2DCLUEA4)</b>			<b>5</b>
Linguistique Générale (description des langues)	21 h		
Linguistique Générale		21 h	
<b>UE LINGUISTIQUE FRANCAISE ET ENONCIATION (2DCLUEB4)</b>			<b>5</b>
Linguistique de l'Enonciation	21 h		
Linguistique Française		21 h	
<b>UE PRAGMATIQUE ET SEMIOTIQUE (2DCLUEC4)</b>			<b>5</b>
Pragmatique	21 h		
Sémiotique		21 h	
<b>UE LANGUES ET CULTURES (2DCLUED4)</b>			<b>5</b>
Langues et Cultures	21 h		
Linguistic Sciences in English		17,30 h	
<b>UE SCIENCES DU LANGAGE, HANDICAP ET REEDUCATION (2DCLUEE4)</b>			<b>5</b>
Pathologies	21 h		
Langue des Signes - <b>pas de dispense d'assiduité</b>		17,30 h	
<b>UE TRANSVERSALE 4 (2DCLUET4)</b>			<b>5</b>
<b>Langue transversale obligatoire au choix</b> Anglais - Allemand - Italien - Espagnol - Catalan Portugais - Arabe - Chinois Russe - Suédois  * FLE : Français Langue Etrangère (uniquement pour les étudiants non francophones)  ** INTERCOMPREHENSION : L'intercompréhension permet d'apprendre à comprendre les différentes langues romanes simultanément et de communiquer avec les étudiants étrangers en s'exprimant chacun dans sa langue maternelle		21 h	
Renforcement Disciplinaire	10,30 h		
<b>Etudiant en mobilité : chaque enseignement pédagogique (EP) validé donne</b>			<b>5</b>

# SEMESTRE 3

## UE A LINGUISTIQUE GENERALE (CODE : 2DCLUEA3)

➤ *Linguistique Générale : description des langues (21 h CM - code : 2DCLA013)*

Enseignants : Lolke VAN-DER-VEEN – [Lolke.Van-der-Veen@univ-lyon2.fr](mailto:Lolke.Van-der-Veen@univ-lyon2.fr)  
Noémi DE PASQUALE – [noemi.Depasquale@univ-lyon2.fr](mailto:noemi.Depasquale@univ-lyon2.fr)

### ■ Objectifs

Approfondissement des connaissances en phonétique et phonologie, puis en morphologie.

### ■ Descriptif

Le cours se divise en deux parties égales, respectivement consacrées à la phonologie (y compris la phonétique) et à la morphologie. La première partie présente un aperçu des outils et méthodes utilisées pour démarrer une analyse phonologique d'une part et des principaux outils de la phonétique instrumentale d'autre part, commente ensuite les deux types de segmentation de la chaîne parlée et les différences entre phonétique et phonologie, puis propose un tour d'horizon en phonétique auditive. La seconde partie est consacrée aux notions de base de la morphologie, telles que l'unité de base, le morphème et ses variantes, ensuite on traite les deux branches de la discipline : La morphologie dérivationnelle observe la formation de nouveaux mots et la morphologie flexionnelle constitue une introduction à la morphosyntaxe. Tous ces phénomènes sont présentés à travers d'un grand nombre d'exemples pris dans différentes langues.

### ■ Connaissances à acquérir

Pour la première partie : démarches en phonologie, différentes manières de segmenter la chaîne parlée, outils de mesure et d'analyse de la phonétique instrumentale, différence entre phonétique et phonologie, notions de base de la phonétique auditive ; pour la seconde partie : notions de base de la morphologie (unité de base, morphème et allomorphes), morphologie dérivationnelle, morphologie flexionnelle (comme introduction à la morphosyntaxe).

### ■ Capacités et compétences à acquérir

Pour la première partie : capacités à exploiter des connaissances théoriques et pratiques pour la description de la matière sonore d'une langue, capacités d'abstraction (des données aux représentations) ; pour la seconde partie : capacités à reconnaître les différentes structures des mots représentés dans les exemples et la maîtrise du découpage des mots en morphèmes.

### ■ Modalités pédagogiques

Cours assuré intégralement en présentiel. Des documents mis en ligne sur le bureau virtuel (supports du cours, lectures supplémentaires) servent à la fois de support pendant le cours et de matériau à travailler individuellement en dehors du cours.

■ **Modalités de contrôle des connaissances**

**Session 1** : CM : examen terminal écrit, durée 1h30

**Session 2** : CM : examen terminal écrit, durée 1h30

➤ *Linguistique générale (21 h TD - code : 2DCLA023)*

Enseignants : Bruno MARTINIE - [Bruno.Martinie@univ-lyon2.fr](mailto:Bruno.Martinie@univ-lyon2.fr)

Sylvain PATRI - [Sylvain.Patri@univ-lyon2.fr](mailto:Sylvain.Patri@univ-lyon2.fr)

■ **Objectifs**

Approfondissement des connaissances en phonétique et en phonologie.

■ **Descriptif**

Le cours se divise en deux parties égales, respectivement consacrées à la phonétique et à la phonologie. En phonétique, sont abordées les dimensions acoustique, articulatoire et aérodynamique des sons de la parole, ainsi que les relations entre ces dimensions. En phonologie, il s'agira d'exploiter les connaissances acquises en phonétique pour décrire et classer les unités phoniques en tant qu'éléments distinctifs organisés au sein de systèmes linguistiques.

■ **Connaissances à acquérir**

Pour la partie « phonétique » : symboles de l'Alphabet Phonétique International (API), connaissance des notions élémentaires de l'acoustique, de la phonétique acoustique et de l'anatomie de l'appareil phonatoire. Pour la partie « phonologie », techniques permettant de constituer des inventaires phonologiques, des classes naturelles et d'explicitier des relations allophoniques.

■ **Capacités et compétences à acquérir**

En phonétique, capacité à exploiter des connaissances théoriques pour la description des sons produits dans les langues du monde ; en phonologie, l'étudiant doit faire montre de capacités d'abstraction, et doit apprendre à bâtir des raisonnements permettant de formuler des règles à la fois économiques et en adéquation descriptive avec les données.

■ **Modalités pédagogiques**

Les documents mis en ligne sur le bureau virtuel (résumé du cours, exercices et corrigés) servent à la fois de support pendant le cours et de matériel à travailler individuellement en dehors du cours.

■ **Modalités de contrôle des connaissances**

**Session 1** : TD : contrôle continu écrit, durée 2x1h30

**Session 2** : TD : examen terminal écrit, durée 1h30

## **UE B LINGUISTIQUE FRANCAISE DES TEXTE (code : 2DCLUEB3)**

### ➤ *Linguistique Textuelle (21h CM - code : 2DCLB013)*

Enseignante : Emily LOMBARDERO – [Emily.Lombardero@univ-lyon2.fr](mailto:Emily.Lombardero@univ-lyon2.fr)

#### ■ **Objectifs**

Ce CM est consacré à l'étude de la construction de la référence et de la temporalité dans les textes.

#### ■ **Connaissances à acquérir**

Notions de dénotation et de référence ; acte de référence et acte de prédication ; syntagmes nominaux non référentiels, syntagmes nominaux référentiellement autonomes, syntagmes nominaux référentiellement non autonomes ; emplois des noms propres, des expressions nominales indéfinies, des expressions nominales définies et des pronoms personnels dans les textes ; notion de chaîne de référence.

Emplois des verbes dans les textes ; aspect lexical, aspect grammatical (dans les temps) et combinatoire de l'aspect lexical et de l'aspect grammatical.

#### ■ **Capacités et compétences à acquérir**

Savoir interpréter les syntagmes nominaux et les syntagmes verbaux dans un texte.

#### ■ **Modalités pédagogiques**

Enseignement intégralement assuré en présentiel. Utilisation du BV pour mettre à la disposition des enseignants les informations bibliographiques et les documents nécessaires au cours.

#### ■ **Modalités de contrôle des connaissances**

**Session 1** : CM : examen terminal écrit, durée 1h30

**Session 2** : CM : examen terminal écrit, durée 1h30

### ➤ *Linguistique Française (21h TD – code : 2DCLB023)*

Enseignants : Bruno MARTINIE – [Bruno.Martinie@univ-lyon2.fr](mailto:Bruno.Martinie@univ-lyon2.fr)

#### ■ **Descriptif**

Manipulations syntaxiques, identification des catégories grammaticales et des rôles syntaxiques, structure de la phrase en constituants, complétives à verbe fini vs à l'infinitif, postposition du sujet, système pronominal du français, compléments essentiels et valence verbale, analyse approfondie des rôles syntaxiques nucléaires (sujet, objet et datif).

#### ■ **Objectifs**

Le cours est principalement axé sur la morphosyntaxe du français. Les manipulations syntaxiques sont utilisées pour faire ressortir les faits d'organisation des unités linguistiques au sein du syntagme et de la phrase en français. Il s'agit également d'identifier la classe grammaticale et / ou le statut morphologique de ces unités en fonction

de critères explicites et contrôlés. Cette démarche systématique est également l'occasion de jeter un regard critique sur les analyses proposées par les grammaires scolaires.

■ **Connaissances à acquérir**

Identification des propriétés linguistiques des différentes catégories grammaticales et rôles syntaxiques.

■ **Capacités et compétences à acquérir**

L'étudiant doit montrer qu'il peut dépasser le stade de l'approche purement intuitive des faits de syntaxe, dont il doit au contraire acquérir une connaissance explicite, et donc transmissible.

■ **Modalités pédagogiques**

Chaque section du cours fait l'objet d'une présentation généraliste, puis d'exercices pratiques guidés. Des solutions détaillées des exercices traités en cours sont mis en ligne sur le bureau virtuel, ainsi que des synthèses théoriques et des définitions de notions attenantes aux différents phénomènes traités.

■ **Modalités de contrôle des connaissances**

**Session 1** : TD : contrôle continu écrit, durée 2 x 1h30

**Session 2** : TD : examen terminal écrit, durée 1h30

***UE C SEMANTIQUE ET SEMIOTIQUE (code : 2DCLUEC3)***

➤ *Sémantique et Discours (21 h CM - code : 2DCLC013)*

Responsable : Hugues DE CHANAY

Enseignant : Hugues DE CHANAY - [Hugues.Dechanay@univ-lyon2.fr](mailto:Hugues.Dechanay@univ-lyon2.fr)

■ **Objectifs**

Comprendre comment se pose la question du sens au niveau du discours et maîtriser les concepts de sémantique discursive.

■ **Connaissances à acquérir**

Notion de dynamique informationnelle de la phrase (thème/rhème, focus) ; sémantique de l'adjectif, du nom et du verbe au sein de l'énoncé ; référence des syntagmes nominaux ; syntaxe et rôles actanciels ; isotopies.

■ **Capacités et compétences à acquérir**

Mieux appréhender la construction du sens au-delà du seuil de la phrase. S'approprier les outils et les concepts de la sémantique discursive.

■ **Modalités pédagogiques**

CM en présentiel. Des documents (bibliographie et lectures) pourront être déposés sur le BV.

■ **Modalités de contrôle des connaissances**

**Session 1** : CM : examen terminal écrit, durée 1h30

**Session 2** : CM : examen terminal écrit, durée 1h30

➤ *SEMIOTIQUE (21h TD – code : 2DCLC023)*

Responsable : Martine GROCCIA – [Martine.Groccia@univ-lyon2.fr](mailto:Martine.Groccia@univ-lyon2.fr)

Enseignante : Martine GROCCIA

■ **Descriptif**

Énonciation et point de vue, éléments de rhétorique et intertextualité dans la continuité du TD de S1 (portail 5)

■ **Objectifs**

Initiation à la sémiotique textuelle

■ **Connaissances à acquérir**

Concepts clés de la sémiotique textuelle en relation avec ceux de l'analyse de discours et de l'analyse linguistique des textes sémiotique textuelle (discours journalistiques, littérature)

■ **Capacités et compétences à acquérir**

Analyse des textes médiatiques (presse) et littéraires, en évaluant l'impact de la forme sur la signification....

■ **Modalités pédagogiques**

TD en présentiel. Des documents à analyser et des informations bibliographiques pourront être déposés sur le BV.....

■ **Modalités de contrôle des connaissances**

**Session 1** : TD : contrôle continu écrit, durée 1h30

**Session 2** : TD : examen terminal écrit, durée 1h30

***UE D PSYCHOLINGUISTIQUE (CODE : 2DCLUED3)***

*Psycholinguistique (21h CM - code : 2DCLD013)*

Responsable : Frédérique GAYRAUD - [Frederique.Gayraud@univ-lyon2.fr](mailto:Frederique.Gayraud@univ-lyon2.fr)

Enseignante : Frédérique GAYRAUD

■ **Objectifs**

Ce cours aborde le développement du langage, normal et pathologique. Dans une première partie sont présentées les principales étapes du développement langagier : perception du langage chez le nourrisson, développement du lexique, de la grammaire et des compétences discursives, acquisition de la lecture et de l'écriture. La deuxième partie du cours constitue une introduction aux aspects pathologiques du développement du langage, notamment la dyslexie et la dysphasie.

■ **Connaissances à acquérir**

Les principales étapes du développement du langage, la notion de norme et de variation individuelle dans le développement du langage.

■ **Capacités et compétences à acquérir**

Mettre en relation théories de l'acquisition du langage et observations expérimentales.

■ **Modalités pédagogiques**

CM en présentiel. Utilisation du BV pour déposer à l'intention des étudiants des informations bibliographiques ou autres documents nécessaires au cours.

■ **Modalités de contrôle des connaissances**

**Session 1** : CM : examen terminal écrit, durée 1h30

**Session 2** : CM : examen terminal écrit, durée 1h30

➤ *Psycholinguistique (21h TD - code : 2DCLD023)*

Responsable : Frédérique GAYRAUD – [Frederique.Gayraud@univ-lyon2.fr](mailto:Frederique.Gayraud@univ-lyon2.fr)

Enseignante : Frédérique GAYRAUD

■ **Objectifs**

Mise en application des notions vues dans le CM à partir de transcriptions d'échantillons de babillage, de premiers mots, énoncés d'enfants à l'oral et à l'écrit.

■ **Connaissances à acquérir**

Principes de transcription et d'analyse, mesures de complexité du développement langagier, notions de retard ou de développement déviant.

■ **Capacités et compétences à acquérir**

Analyser les productions d'enfants, repérer les régularités dans un corpus, comparer des productions d'enfants au développement typique et d'enfants présentant des troubles du développement du langage.

■ **Modalités pédagogiques**

Travail d'analyse en petits groupes.

■ **Modalités de contrôle des connaissances**

**Session 1** : TD : contrôle continu écrit, durée 1h30

**Session 2** : TD : examen terminal écrit, durée 1h30

## **UE E SCIENCES DU LANGAGE ET ENSEIGNEMENT - (code : 2DCLUEE3)**

### ➤ *Lire-Ecrire (21h CM - code : 2DCLE013)*

Responsable : Martine MARQUILLO-LARRUY - [Martine.Marquillo.Larruy@univ-lyon2.fr](mailto:Martine.Marquillo.Larruy@univ-lyon2.fr)

Enseignante : Martine MARQUILLO-LARRUY

#### ■ **Objectifs**

Comprendre les enjeux sociaux, cognitifs et culturels de la lecture et de l'écriture, ainsi que leurs interactions (ou leur non-interaction) en situation scolaire.

#### ■ **Programme**

Dans la première partie du cours, on présentera la naissance et le développement de la culture écrite et ses enjeux sociaux. On s'intéressera ensuite à la variété des textes et des genres ainsi qu'aux processus rédactionnels et on essaiera de préciser, à la lumière des travaux de psychologie cognitive et de linguistique, les compétences et savoirs mobilisés dans les activités complexes de lecture et d'écriture, ainsi que les obstacles à la réussite en situation scolaire. Puis on analysera quelques propositions pédagogiques travaillant sur l'interaction entre lecture et écriture, à différents niveaux d'enseignement.

#### ■ **Bibliographie**

Goody J. 2007. *Pouvoirs et savoirs de l'écrit*. La Dispute.

Lahire B. 2005. *L'invention de l'illettrisme : rhétorique publique, éthique et stigmates*. La Découverte.

*Pratiques* n°115-116 « L'écriture et son apprentissage » (décembre 2002).

***Le Français aujourd'hui n°157*** « Sujet lecteur, sujet scripteur, quels enjeux pour la didactique ? » (**Juillet 2007**).

#### ■ **Modalités de contrôle des connaissances**

**Session 1** : CM : examen terminal écrit, durée 1h30

**Session 2** : CM : examen terminal écrit, durée 1h30

### ➤ *Linguistique Française – FLM (21h TD – code : 2DCLE023)*

Responsable : Nathalie ROSSI-GENSANE – [Nathalie.Rossi-Gensane@univ-lyon2.fr](mailto:Nathalie.Rossi-Gensane@univ-lyon2.fr)

Enseignante : Nathalie ROSSI-GENSANE

#### ■ **Descriptif**

Certaines caractéristiques des textes d'élèves, en particulier dans le domaine de la segmentation (d'où, notamment, une réflexion sur la notion d'autre part, seront mises au jour et, également, en regard dans la mesure où l'entrée des élèves dans l'écrit prend généralement appui sur l'oral.

■ **Objectifs**

Sensibilisation aux usages variés du français, à travers des textes d'élèves, d'une part, et des extraits d'oral, d'autre part.

■ **Bibliographie**

Béguelin, Marie-José (dir.) (2000)/*De la phrase aux énoncés : grammaire scolaire et descriptions linguistiques*/, Bruxelles, De Boeck Duculot.

Blanche-Benveniste, Claire (1997)/*Approches de la langue parlée en français*/, Gap-Paris, //Ophrys.

Gadet, Françoise (2007)/*La variation sociale en français*/, Gap-Paris, Ophrys.

■ **Connaissances à acquérir**

Méthodes et concepts utilisés en phonologie, morphologie et syntaxe.

■ **Capacités et compétences à acquérir**

Savoir appréhender les faits de variation ayant lieu au sein d'un système linguistique.

■ **Modalités pédagogiques**

Un certain nombre de documents (panoramas théoriques, énoncés d'exercices et corrigés) sont mis en ligne sur le Bureau virtuel. Ils servent à la fois de support pendant le cours et de matériaux à travailler individuellement en dehors du cours.

■ **Modalités de contrôle des connaissances**

**Session 1** : TD : Contrôle continu (deux devoirs sur table), durée 1h30

**Session 2** : TD : examen terminal écrit, durée 1h30

# SEMESTRE 4

## UE A LINGUISTIQUE GENERALE (CODE : 2DCLUEA4)

➤ *Linguistique Générale (description des langues) (21h CM – code : 2DCLA014)*

Responsable : Noémi DE PASQUALE – [Noemi.Depasquale@univ-lyon2.fr](mailto:Noemi.Depasquale@univ-lyon2.fr)

Enseignante : Noémi DE PASQUALE

### ■ Descriptif

Analyse et description en syntaxe générale.

### ■ Objectifs

Connaître les notions de base de la syntaxe générale et la méthodologie de la description.

### ■ Connaissances à acquérir

Identification des syntagmes et opérations syntaxiques ; structure de la phrase simple en termes de prédicat et arguments ; opérations sur la valence ; notions de base de la subordination.

### ■ Capacités et compétences à acquérir

Reconnaître les domaines et les structures syntaxiques dans diverses langues à partir d'exemples glosés.

### ■ Modalités pédagogiques

CM en présentiel : exposés magistraux accompagnés d'exercices pratiques.

### ■ Modalités de contrôle des connaissances

**Session 1** : CM : examen terminal écrit (QCM), durée 1h30

**Session 2** : CM : examen terminal écrit (QCM), durée 1h30

➤ *Linguistique Générale : (21h TD - code : 2DCLA024)*

Responsable : Bruno MARTINIE – [Bruno.Martinie@univ-lyon2.fr](mailto:Bruno.Martinie@univ-lyon2.fr)

Enseignants : Bruno MARTINIE - Sylvain PATRI – [Sylvain.Patri@univ-lyon2.fr](mailto:Sylvain.Patri@univ-lyon2.fr)

### ■ Descriptif

Pour la partie « morphologie », étude des morphèmes et de leurs propriétés ; notions de mot, de mot-forme, de lexème, flexion et dérivation etc. ; procédés morphologiques fondamentaux (affixation, variation apophonie etc.) ; étude de la variation morphologique (allomorphes, morphonèmes, supplétion...). Syntaxe : (i) codage des rôles syntaxiques nucléaires ; (ii) modalités énonciatives, négation, et modulations discursives ; (iii) nom et verbe ; (iv) autres espèces de mots ; (v) structure en constituants de la phrase ; (vi) formes libres et formes liées (mots, clitiques et affixes).

### ■ **Objectifs**

Cet enseignement a pour but d'étudier les règles présidant à l'élaboration du mot (morphologie), puis entre les mots construits disposés au sein d'unités syntagmatiques et phrastiques (syntaxe).

### ■ **Connaissances à acquérir**

Connaissances des notions primitives de la morphologie et de la syntaxe générales.

### ■ **Capacités et compétences à acquérir**

L'étudiant développera ses capacités à décrire des langues diverses, de sorte à repérer des mécanismes et des phénomènes pouvant se manifester, ou au contraire différer, dans des langues génétiquement apparentées ou non. Il devra également apprendre à situer ses raisonnements sur différents niveaux, les règles opérant en morphologie n'étant pas de même nature que celles qui opèrent en syntaxe.

### ■ **Modalités pédagogiques**

TD en présentiel : exercices guidés portant sur différents points faisant l'objet de fiches récapitulatives mises à disposition sur le bureau virtuel, et que l'étudiant doit étudier avant chaque séance.

### ■ **Modalités de contrôle des connaissances**

**Session 1** : TD : contrôle continu écrit, durée 2x1h30

**Session 2** : TD : examen terminal écrit, durée 1h30

## ***UE B LINGUISTIQUE FRANCAISE ET ENONCIATION (code : 2DCLUEB4)***

### ➤ *Linguistique de l'Enonciation (21h CM - code : 2DCLB014)*

Responsable : Denis Vigier – [Denis.Vigier@univ-lyon2.fr](mailto:Denis.Vigier@univ-lyon2.fr)

Enseignant : Denis VIGIER

### ■ **Objectifs**

Proposer aux étudiants une première approche de l'objet, des concepts et des méthodes développés en linguistique de l'énonciation.

### ■ **Connaissances à acquérir**

Référence et mécanismes référentiels (déixis, anaphore, ...) ; valeur énonciative des tiroirs verbaux du français ; adverbes et adverbiaux d'énonciation ; les discours représentés.

### ■ **Capacités et compétences à acquérir**

Appropriation des concepts et des méthodes d'analyse portant sur l'énonciation dans un texte (écrit, oral) ; recours à des tests pour étayer les raisonnements conduits ;

### ■ **Modalités pédagogiques**

CM en présentiel. Des documents de référence et des supports de cours pourront être déposés sur le BV.

■ **Modalités de contrôle des connaissances**

**Session 1** : CM : examen terminal écrit, durée 1h30

**Session 2** : CM : examen terminal écrit, durée 1h30

➤ *Linguistique Française (21h TD - code : 2DCLB024)*

Responsable : Bruno MARTINIE – [Bruno.Martinie@univ-lyon2.fr](mailto: Bruno.Martinie@univ-lyon2.fr)

Enseignant : Bruno MARTINIE

■ **Objectifs**

Suite de la mise à niveau à destination des étudiants n'ayant pas fait de linguistique en L1.

■ **Connaissances à acquérir**

Approfondissement des connaissances en syntaxe du français.

Morphologie et syntaxe générales.

■ **Capacités et compétences à acquérir**

Apprendre à identifier les différents types de relations syntaxiques au niveau du syntagme, de la phrase simple et de la phrase complexe.

■ **Modalités pédagogiques**

Les documents mis en ligne sur le bureau virtuel (résumé du cours, exercices et corrigés) servent à la fois de support pendant le cours et de matériau à travailler individuellement en dehors du cours.

■ **Modalités de contrôle des connaissances**

**Session 1** : TD : contrôle continu écrit, durée 2x1h30

**Session 2** : TD : examen terminal écrit, durée 1h30

***UE C PRAGMATIQUE ET SEMIOTIQUE (code : 2DCLUEC4)***

➤ *Pragmatique (21h CM – code : 2DCLC014)*

Responsable : Hugues DE CHANAY – [Hugues.Dechanay@univ-lyon2.fr](mailto: Hugues.Dechanay@univ-lyon2.fr)

Enseignant : Pierluigi BASSO – [Pierluigi.Basso@univ-lyon2.fr](mailto: Pierluigi.Basso@univ-lyon2.fr)

■ **Objectifs**

Le cours propose une introduction à la pragmatique.

■ **Connaissances à acquérir**

Le cours esquisse une histoire de la discipline, présente quelques précurseurs et développe la théorie des actes de langage et l'approche de Grice. Il présente aussi quelques développements de la discipline en France, notamment autour de la notion d'énonciation et de polyphonie. En conclusion, il montre comment on peut élargir l'approche des actes de langage en tenant compte des activités discursives et interactionnelles.

■ **Capacités et compétences à acquérir**

Application des concepts sur des documents soumis à l'analyse. Identification des phénomènes langagiers et discursifs relevant de la pragmatique.

■ **Modalités pédagogiques**

CM en présentiel. Les documents (bibliographie et supports de cours) seront déposés sur le BV.

■ **Modalités de contrôle des connaissances**

**Session 1** : CM : examen terminal écrit, durée 1h30

**Session 2** : CM : examen terminal écrit, durée 1h30

➤ *Sémiotique (21h TD - code : 2DCLC024)*

Responsable : Odile LE GUERN — [Odile.Leguern@univ-lyon2.fr](mailto:Odile.Leguern@univ-lyon2.fr)

Enseignant : Pierluigi BASSO – [Pierluigi.Basso@univ-lyon2.fr](mailto:Pierluigi.Basso@univ-lyon2.fr)

■ **Descriptif**

Cet enseignement abordera des messages complexes, à caractère polysémiotique et/ou multicanal : publicité, supports pédagogiques, etc. Seront abordées les notions de dénotation et connotation, de paradigme et de syntagme, d'isotopie, les fonctions d'ancrage et de relais et le rapport texte / image, des figures de rhétorique (métaphore)...

■ **Connaissances à acquérir**

Les notions d'intertextualité, d'énonciation et de points de vue, éléments de rhétorique...

■ **Capacités et compétences à acquérir**

Utilisation des concepts abordés pour l'analyse de documents.

■ **Modalités pédagogiques**

TD en présentiel. Les documents nécessaires au cours (bibliographie, supports d'exercice, etc.) seront déposés sur le BV.

■ **Modalités de contrôle des connaissances**

**Session 1** : TD : contrôle continu écrit, durée 2x1h30

**Session 2** : TD : examen terminal écrit, durée 1h30

***UE D LANGUES ET CULTURES (code : 2DCLUED4)***

➤ *Langues et Cultures (21h CM - code : 2DCLD014)*

Responsable : Sylvain PATRI – [Sylvain.Patri@univ-lyon2.fr](mailto:Sylvain.Patri@univ-lyon2.fr)

Enseignants : Sylvain PATRI

Lolke VAN-DER-VEEN – [Lolke.Van-der-Veen@univ-lyon2.fr](mailto:Lolke.Van-der-Veen@univ-lyon2.fr)

### ■ **Objectifs**

Sensibiliser les étudiants à la variété des langues dans le monde, sur le plan historique (passé et présent) et géographique, à l'articulation entre diversité linguistique et diversité culturelle.

### ■ **Connaissances à acquérir**

Cet enseignement, introduction à l'histoire linguistique de l'humanité et à la situation actuelle qui en résulte, est composé de deux parties de durée égale, chacune consacrée à une aire linguistique et culturelle particulière. La première s'intéresse aux langues et cultures de l'*aire ouralique* et la seconde aux langues et cultures de l'*aire africaine subsaharienne*. Chaque partie donne lieu à un exposé mettant en relation l'histoire des langues et familles de langues dans le temps (présent et passé) et dans l'espace avec celle des cultures directement ou indirectement liées à ces langues.

### ■ **Capacités et compétences à acquérir**

Approche de la diversité linguistique et culture du monde, dans le passé et le présent : découverte et regards critiques.

Capacité à prendre du recul par rapport à son propre arrière-fond linguistique et culturel.

### ■ **Modalités pédagogiques**

CM assuré intégralement en présentiel enrichi : des supports de cours et autres types de documents (lectures, corpus, etc.) sont disponibles sur le bureau virtuel pour que l'étudiant puisse s'en servir pendant et en dehors de cours. Pour la partie Afrique subsaharienne, l'exposé alterne avec des documentaires réalisés dans le cadre de projets de recherche menés par des chercheurs et enseignants-chercheurs locaux sur des langues et cultures de cette région du monde.

### ■ **Modalités de contrôle des connaissances**

**Session 1** : CM : examen terminal écrit (QCM), durée 1h30

**Session 2** : CM : examen terminal écrit (QCM), durée 1h30

## ➤ *Linguistic Sciences in English (17,30h TD - code:2DCLD024)*

Enseignantes : Anna GHIMENTON – [Anna.Ghimenton@univ-lyon2.fr](mailto:Anna.Ghimenton@univ-lyon2.fr)  
Noémi DE PASQUALE – [Noemi.Depasquale@univ-lyon2.fr](mailto:Noemi.Depasquale@univ-lyon2.fr)

### ■ **Objectifs**

Se familiariser avec l'usage de la langue anglaise, à l'oral comme à l'écrit, tout en découvrant ou en révisant les concepts clés des sciences du langage.

### ■ **Connaissances à acquérir**

Langage humain et communication animale, notions de phonétique et phonologie.

### ■ **Capacités et compétences à acquérir**

Lecture de textes scientifiques (SDL) en anglais.

### ■ **Modalités pédagogiques**

TD en présentiel. Les documents nécessaires aux cours seront déposés sur le BV.

■ **Modalités de contrôle des connaissances**

**Session 1** : TD : contrôle continu écrit, durée 2x1h30

**Session 2** : TD : examen terminal écrit, durée 1h30

**UE E SCIENCES DU LANGAGE HANDICAP ET REEDUCATION**  
**(code : 2DCLEE14)**

➤ *Pathologies (21h CM – code : 2DCLE014)*

Responsable : Frédérique GAYRAUD – [Frederique.Gayraud@univ-lyon2.fr](mailto:Frederique.Gayraud@univ-lyon2.fr)

Enseignante : Frédérique GAYRAUD

■ **Descriptif**

Concernant l'enfant, le cours a pour objectif de présenter les principaux troubles affectant le développement du langage oral et écrit chez l'enfant (dyslexie et dysphasie). Les caractéristiques neurobiologiques et cognitives de ces deux pathologies seront présentées et expliquées à la lumière des théories actuelles. Enfin, le cours abordera les aspects relatifs à l'évaluation de ces troubles.

Concernant les troubles du langage chez l'adulte, le cours propose un état des lieux des connaissances sur les relations entre cerveau et langage. Les principales formes d'aphasie rencontrées chez l'adulte seront abordées dans une approche psycholinguistique et linguistique. Outre les cas d'aphasie à proprement parler, d'autres dysfonctionnements tels ceux consécutifs à une lésion frontale ou au vieillissement pathologique seront traités.

■ **Objectifs**

Introduction aux principaux troubles du langage, chez l'enfant et chez l'adulte

■ **Bibliographie**

Chervier-Muller, C., Narbona, J. 2007. *Le langage de l'enfant. Aspects normaux et pathologiques*. Paris : Masson.

Piérart, B. 2005. *Le langage de l'enfant. Comment l'évaluer ?* Bruxelles : De Boec

Rondal, J. A., & Seron, X. 2000. *Troubles du langage : bases théoriques, diagnostic et rééducation*. Éditions Mardaga.

Sabouraud, O. 1995. *Le langage et ses maux*. Odile Jacob.

■ **Modalités de contrôle des connaissances**

**Session 1** : CM : examen terminal écrit, durée 1h30

**Session 2** : CM : examen terminal écrit, durée 1h30

➤ *Langue des Signes (17,50h TD - code : 2DCLE024)*

Enseignante : Nathalie SOUVRAS – [Nathalie.Souvras@univ-lyon2.fr](mailto:Nathalie.Souvras@univ-lyon2.fr)

■ **Descriptif**

Ce module vise à sensibiliser et initier les étudiants à la communication par la Langue des Signes (découvrir la richesse des signes et leur dimension iconique, acquérir des compétences communicatives en L.S.F.).

■ **Bibliographie**

Lepot-Froment C & Clerebaut, N. 1996. *L'Enfant sourd*. DeBoeck Université.

Viole, B. 1996. *Psychologie de la surdité*. DeBoeck Université.

■ **Modalités de contrôle des connaissances**

**Session 1** : TD : contrôle continu écrit, durée 2x1h30

**Session 2** : TD : examen terminal écrit, durée 1h30

***UE TRANSVERSALE (code : 2DCLUET4)***

➤ *Renforcement Disciplinaire (10,30h CM - code : 2DCLT014)*

Enseignant :

■ **Objectifs**

Renforcement dans un ou plusieurs domaines des Sciences du langage.

■ **Connaissances à acquérir**

Concepts et notions fondamentales en Sciences du langage.

■ **Capacités et compétences à acquérir**

Techniques d'analyse des faits de langue.

■ **Modalités de contrôle des connaissances**

**Session 1** : CM : examen terminal écrit, durée 1h30

**Session 2** : CM : examen terminal écrit, durée 1h30